

SEANCE du : 10 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 4 octobre 2022.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOIN	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Marinette TALLIER à Bruno COTHOUIS	Pierre BUREAU à Thierry BAUDOIN	Nathalie MOREAU à Stéphanie FILLON
Jamel CHENIOUR à Bruno BODIN	Sandrine DELUGEAU à Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN

Secrétaire de séance : Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services

**Noirterre : acquisition d'un bien au 7, rue du vieux château**

Par délibération en date du 7 février 2022 il avait été acté l'acquisition, par la commune, du 7 rue du vieux château sur la commune déléguée de Noirterre.

Il convient d'apporter une modification à cette délibération. En effet il était prévu d'acquérir la parcelle 193AV0116 et il convient aujourd'hui de rajouter la parcelle 193AV0142 correspondant à un jardin.

Les autres dispositions sont inchangées.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACQUERIR** le bien situé 7 rue du vieux château sur la parcelle cadastrée 193AV0116 ainsi que la parcelle **193AV0142** au prix de MILLE CINQ CENT EUROS (1500 €)
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération y compris les actes notariés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Emmanuelle MENARD

